

## Les vallons de la forêt de Soignes

Nous allons, si vous le voulez bien, reprendre notre déambulation à travers la « forêt du soleil » (1). Car, vous ne l'ignorez pas, l'origine de *Soignes* est attribuée généralement au mot flamand *sun, son, zon* :

« Tacite rapporte que les habitants de la Gaule Belgique faisaient de la forêt de Soigne une forêt sacrée : *dicatum soli lucum dicebant*. De là sont venues les expressions retrouvées à diverses époques de l'histoire : *zungia, sylva, zungien bosch, zonia, soinia, sonia, sylvia, soiniën, sonien, zuyningen bosch, forêt de sony, forêt de soigne*.

» On n'y trouve ni autels druidiques, ni dolmens, ni menhirs, ni pierres de sacrifices humains. Est-ce à cause du culte sacré du soleil, à cause du caractère particulier des peuplades qui l'habitaient ? Le doute seul doit nous tenir lieu de réponse. Il existe si peu de documents sur lesquels on puisse se fonder quant à l'histoire de ces temps reculés, qu'il est impossible de rien avancer de bien certain sur la forêt de Soigne avant le moyen âge.

» La seule chose qu'on puisse dire, c'est que vers l'époque de la conquête de la Belgique par César, la forêt des Ardennes couvrait presque tout le pays situé sur la rive droite de l'Escaut ; que la forêt de Soigne était une partie de cette immense « Ardenne » : *Sylva sonia pars Arduennæ quæ olim usque ad Nervios pertegit, ut scribit Cæsar*, de même que les bois de Rixensart, de Florival, de Bierges, de Meerdael, de Grimberghen, de Forest, etc., qui en sont actuellement isolés » (2).

Malgré tous les déboisements qui furent opérés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, on assignait encore à *Soniën*, sous Charles-Quint, 8,257 bonniers, dont 2,753 sans futaie.

Les défrichements ne cessèrent pas dans la suite. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les cartes que possède la Bibliothèque royale, celles de Fricx (vers 1710) et du comte de Ferraris (1777), par exemple.

Mais ce fut surtout après l'aliénation de la forêt par le gouvernement hollandais que des morcellements importants eurent lieu. La Société Générale vendit alors plusieurs milliers d'hectares, dont la plupart furent convertis en cultures.

Depuis le rachat par l'Etat, en 1842, on rognait encore maintes fois l'étendue de la pauvre forêt, alors que des considérations diverses eussent dû engager les pouvoirs publics à favoriser les reboisements.

En 1893, on attribuait au *Soniënbosch* 4,116 hectares, à savoir : 3,738 hectares de futaie pleine, constituée presque entièrement par le hêtre (le chêne et le charme y entrent en faible proportion) ; 300 hectares de futaie résineuse, disséminée dans toute la forêt (pins sylvestres et quelques bouquets de mélèzes et d'épicéas) ; 77 hectares de taillis composés, dans le triage de Rouge-Cloître (3).

La superficie actuelle de la forêt est de 4,082 hectares, y compris les terrains affectés aux hippodromes de Boitsfort et de Groenendael, loués à raison de 150 francs par an et par hectare.

En sortant de la vallée de la Vuylbeek, nous avons parcouru le triage de l'Infante et nous avons débouché dans la « Vallée verte », en laissant à gauche le triage de la Pépinière et à droite celui du Fond Saint-Michel. La suite de l'excursion va nous mener dans les triages de la Belle-Etoile, de Ticton et de Groenendael.

Les vallons de Rouge-Cloître, des Petites-Flosses et de Blankendelle, à travers les triages de Rouge-Cloître et du Tambour, feront l'objet d'autres itinéraires, que je décrirai prochainement (1).

× × ×

### III. — Le vallon des Palissades.

Notre première promenade se terminait à l'avenue Dubois, à l'endroit où débouche le sentier prolongeant la drève de l'Infante. C'est là que je vous attends pour reprendre l'excursion, ou plutôt, à peu de distance de là, c'est-à-dire au point d'intersection de l'avenue Dubois et de la drève Saint-Corneille, qui sépare les deux premiers étangs que l'Ysse alimente à Groenendael.

Enfilons la drève Saint-Corneille et abandonnons-la après quelques pas, pour suivre le chemin qui contourne l'étang d'amont. C'est un ravissant chemin au-dessus duquel les arbres de la forêt déploient leur voûte de feuillage. Il permet d'admirer de superbes échappées sur l'étang abbatial qu'il surplombe et qui est, je crois, le plus beau de la forêt.

Nous arrivons à l'extrémité d'un des trois culs-de-sac que forme cette pièce d'eau, qui affecte la forme d'une patte d'oie. Le vallon qui prolonge cette dépression est l'incomparable *vallon des Palissades*.

Un sentier s'engage dans ce merveilleux fond boisé, qui doit au caractère mystérieux et inviolé de ses sites, à la paix profonde qui y règne, à son lit d'herbe fraîche où s'allongent les méandres du ruisseau asséchés et surtout à l'imposante majesté de ses hêtres et de ses chênes plusieurs fois centenaires, le surnom mérité de « Perle de la forêt de Soignes ».

Aux premiers beaux jours, les endymions y fleurissent à profusion et réjouissent l'œil par la belle couleur bleue de leurs grappes odorantes. Mais le

vallon est dans toute sa splendeur, lorsque les fougères ont acquis leur plus grand développement. Leurs feuilles légères et dentelées s'y étalent en grandes nappes, que la brise caresse et fait onduler mollement, comme les blonds épis des champs de blé. C'est sous cet aspect féerique que m'apparut pour la première fois ce vallon impressionnant et j'ai conservé dans les yeux le charme, la séduction de ses perspectives enchantées.

Toute cette partie de la forêt est fort solitaire et l'on n'y passe pas sans voir bondir quelque biche ou sans surprendre des faisans ou des oiseaux de proie. En été, on peut y faire une ample cueillette de fraises et de framboises.

C'est dans le vallon des Palissades que se trouve réunie la plus belle « réserve » de hêtres qu'il y ait en Soignes et peut-être dans la Belgique entière.

Parmi ces géants, il en est sur lesquels on a gravé ces dates : 1834 et 1838. Déjà, il y a trois quarts de siècle, ces colosses avaient donc attiré l'attention des promeneurs.

Il est difficile d'assigner un âge à ces hêtres vénérables. Je me borne à rappeler que les hêtres de cent ans n'ont habituellement que 1<sup>m</sup>20 à 1<sup>m</sup>30 de circonférence et ceux de cent cinquante ans, 2 mètres environ.



Vallon des Palissades. (Photo G. Empain.)

(1) Voir le numéro du 15 août.

(2) GEORGES VERHAEGEN, *La Forêt de Soigne* (Revue de Belgique, 1873).

Cet auteur est mort en 1876, à l'âge de 27 ans seulement. Il était le petit-fils de Théodore Verhaegen.

(3) J. HUBERTY, *La Forêt de Soignes*, dans le *Bulletin de la Société Centrale Forestière*, 1863.

(1) Ces diverses parties de la forêt sont fort intéressantes au point de vue de la flore, des coupes, des repeuplements, etc.

Aux botanistes qui voudraient l'étudier, je recommande l'excellent vade-mecum publié récemment par M<sup>me</sup> Schouteden-Wery, sous le titre : *Excursions scientifiques dans le Brabant*.

Au retour d'une excursion à travers ses bois favoris, « sous les grands fûts de la réserve », André Theuriot a écrit une page exquise, qui semble avoir été inspirée par le majestueux vallon dont je parle ici :

« Quelle belle chose qu'une futaie à l'heure du soir où le soleil glisse ses rayons obliques sous le couvert ! Les hêtres et les chênes élancent droit vers le ciel leurs troncs sveltes et nus, surmontés d'une ramure opaque. Le sol éclairci et débarrassé de broussailles laisse le regard plonger dans les intimes profondeurs de la forêt ; une lumière verdissante et mystérieuse baigne la futaie où les pas et les voix deviennent plus sonores. De tous côtés, les hêtres profitent leurs blanches colonnades. C'est comme un temple aux mille piliers puissants, aux nefs spacieuses et sombres, où, tout au loin, des pluies de rayons lumineux brillent dans l'ombre comme des lueurs de cierges. »

Le croiriez-vous ? l'administration des Eaux et Forêts avait pensé toucher à ce que Theuriot appelle « les intimes profondeurs de la forêt » : les agréments du vallon des Palissades ne lui paraissaient pas dignes d'être conservés et, dans un moment d'aberration, elle a songé à « embellir » le site, en y plaçant une route tirée au cordeau et en y plantant d'épais taillis ! Double profanation, qui aurait détruit tout le charme mystérieux de ce coin de la forêt et qui aurait dérobé au regard toutes les perspectives qui s'y succèdent sous les puissantes ramures des hêtres gigantesques.

J'ai mené une ardente campagne pour faire renoncer à ces malencontreux projets (1) et j'aime à croire qu'elle aura conjuré le coup qu'on préparait.

Le sentier qui, à l'entrée du vallon, nous guidait, se perd parmi les hautes graminées et plus loin, il n'en reste plus de traces. Impossible de se tromper, toutefois, si l'on a soin de ne pas s'écarter du thalweg.

Un vallon subalterne se présente à droite. Négligeons-le et suivons le vallon principal jusqu'à la bifurcation, où un chemin venant du bout du vallon coupe le rivelet. Prenons la fourche à main droite, fond superbe, où poussent dru les fougères, sous le couvert de chênes géants.

Nous voici à l'avenue des Eclaircies, par laquelle nous poursuivrons notre itinéraire, mais auparavant, nous allons faire un crochet pour saluer, à quelques pas de là, les deux rois de la forêt : le *chêne Visart* et le *hêtre De Bruyn*, noms qui rappellent une visite de ces lieux par un groupe de forestiers, en compagnie de M. Visart de Bocarmé, président de la Société centrale forestière, et de feu le ministre Léon De Bruyn.

Pour admirer ces colosses (que nous chaut les noms qu'ils portent ?), prenons la nouvelle allée que nous voyons devant nous, en arrivant à l'avenue des Eclaircies.

Le hêtre géant nous apparaît d'abord, entouré d'un bouquet d'arbres protecteurs. Son tronc énorme jaillit d'une légère dépression du sol. Il faut s'en rapprocher pour se rendre compte de ses dimensions extraordinaires : il n'a pas moins de 3<sup>m</sup>73 de tour et 23 mètres de hauteur jusqu'à la cime. Celle-ci est magnifique.

A quelques mètres de ce patriarche, l'avenue se divise. La branche fuyant à gauche traverse une sapinière, à laquelle succède un jeune peuplement de hêtres et de chênes, parmi lequel on voit l'autre ancêtre de la forêt, le gros chêne, digne pendant de son voisin. Ce chêne a 3<sup>m</sup>35 de circonférence. Il se distingue surtout par la beauté, la rectitude et l'élévation de son tronc (20 mètres sans branches). La cime n'est pas très développée, à cause des arbres qui l'enserraient autrefois.

On attribue à ce géant une valeur marchande de 1,800 francs (15 mètres cubes). J'espère que les agents forestiers ne se laisseront pas séduire par cet appât et qu'ils respecteront, comme leurs devanciers, ces arbres vénérables, témoins depuis plusieurs siècles des drames intimes de la forêt.

Rejoignons l'avenue des Eclaircies et suivons-la dans la direction de la chaussée de Groenendael à Mont-Saint-Jean. Elle côtoie une hêtraie à peu près centenaire. A 400 mètres du vallon des Palissades, une allée toute gazonnée file à droite, à travers de jeunes peuplements de chênes et de hêtres. Ne laissez pas échapper ce chemin peu apparent, long d'un bon kilomètre et qui mène à un bois de vieux hêtres, non loin de la drève de Lorraine et d'une maison de garde.

Arrivés en cet endroit, suivons la lisière des deux peuplements et, après la traversée d'une avenue, continuons tout droit sous la hêtraie, jusqu'à l'orée de la forêt. Nous aboutissons à l'avenue Brassine, qui rejoint la chaussée de Groenendael à Mont-Saint-Jean (1).

C'est le moment de prendre quelque repos. Il y a ici deux laiteries recommandables, où l'on peut se sustenter : *A la Ferme des Sept-Drèves*, *A la Chasse du Comte de Flandre*.

Nous nous trouvons, en cet endroit, à deux pas du carrefour de la *Belle-Etoile*, où fut établi un grand relais de chasse en 1830 et à 4 kilomètres de la gare de Groenendael.

× × ×

#### IV. — La Vallée des Ails, les Fonds Joséphine et la Froide Vallée.

Vis-à-vis du cabaret *A la Chasse du Comte de Flandre*, prenons l'avenue des Ails, qui suit un sombre vallon (*de Loock Delle*), où foisonne la plante aromatique qui lui a donné son nom. C'est le seul endroit de la forêt où elle se soit répandue.

Chaque année, au mois de mai, ce coin du *Sonienbosch* réserve aux promeneurs un spectacle merveilleux : les ails tapissent alors tout le fond et les flancs du vallon. Après la floraison, la plante, qui est de toute beauté, se fane, disparaît, et, dès le mois de juillet, elle ne laisse d'autres traces que quelques feuilles jaunies, dont l'odeur pénétrante vous vient par bouffées.

Le vallon est quelque peu triste et la proximité du « Sanatorium populaire de La Hulpe-Waterloo » n'est pas de nature à l'égayé.

Certes, on ne peut qu'applaudir aux efforts tentés par les dirigeants de cette œuvre humanitaire, créée pour venir en aide aux malheureux que mine la tuberculose ; mais était-ce bien ici, au milieu de nos belles promenades forestières, qu'on devait installer cet asile de la souffrance ?

Ce sanatorium a été inauguré au mois de novembre 1905. L'année dernière, 195 malades y ont été admis.

Au delà du sanatorium (à 1,700 mètres environ de la chaussée), les collines s'abaissent. En cet endroit, un promontoire en dos d'âne nous sépare des fonds Joséphine, large trouée coupant la forêt au nord du fond des Ails et qui, d'après l'intéressante carte de Van Werden, publiée par Sanderus, doit être l'ancienne *Wandelle*.

Pour rejoindre cette vallée, franchissons le coteau, à travers les sapinières. Sur la crête, nous croisons l'avenue de la Ramée, près d'une maison de garde.

Les fonds Joséphine forment une longue clairière herbue, où la lisière des bois, agrémentée çà et là de bouleaux, offre de séduisantes perspectives. On se croirait au milieu de quelque vaste parc seigneurial.

Alors qu'on s'accorde à dire qu'il faut laisser aux bois leur aspect naturel, leur sauvagerie, y avait-il lieu de créer de ces vastes clairières gazonnées au milieu de la forêt ? Dans un prochain article, je reviendrai sur l'examen de cette question, à propos d'aménagements réalisés, d'une manière beaucoup moins heureuse, dans d'autres parties du *Sonienbosch*.



Les fonds Joséphine. (Photo G. Empain.)

(1) Voir la pétition du T. C. B., dans le Bulletin du 15 juillet 1908, p. 306 ; l'article de Jean d'Ardenne dans la *Chronique* du 15 février 1909 ; la question posée par le député Carton de Wiart (mars 1909) et la réponse laconique du ministre.

(1) Au lieu de prendre l'avenue Brassine, on peut suivre le vallon parallèle à cette avenue, à travers les futaies du bois, et qui mène aussi à la chaussée.

L'avenue Joséphine, qui serpente au fond de la vallée, mène au carrefour de l'avenue de la Meute. Suivons celle-ci vers la droite.

A l'endroit où cette drève est bordée de champs, deux chemins s'enfoncent dans les profondeurs de la forêt : la drève des Quatre-Bras et la drève de la Longue-Queue. Cette dernière descend dans une vallée d'un caractère particulier. C'est le *Caudael* ou la « Froide Vallée », nom qui sied à merveille à cette longue dépression pittoresque, dont le large chemin, suite d'ornières fangeuses où l'eau miroite, file entre des plantations de hêtres moussus, aux fûts élancés (1).

Il n'y a pas, ici, la gaie et abondante verdure de la Vuylbeek, ni les belles perspectives, la paix mystérieuse du vallon des Palissades, ni les opulentes frondaisons que nous admirerons à Rouge-Cloître, ni, enfin, les espaces verdoyants et découverts des fonds Joséphine. Le *Caudael* a, comme tous ces vallons, son aspect propre : ses paysages sont imprégnés d'une pénétrante mélancolie, qui glace le promeneur.

Le peintre Richard Viandier a bien rendu, dans plusieurs de ses œuvres, l'ambiance caractéristique de ce site sylvestre, pour lequel le poète Saint-Lambert, l'aimable auteur du *Poème des Saisons*, semble avoir écrit ces vers :

Et vous, forêt sacrée, espaces frais et sombres,  
Séjour majestueux du silence et des ombres...

La Froide Vallée aboutit à la chaussée de La Hulpe à Groenendaël, à un bon kilomètre de la gare de cette dernière localité.

A partir de la sortie de la vallée des Palissades, mes indications seront peut-être insuffisantes pour les touristes non munis de la carte militaire au 1/20,000<sup>e</sup> et qui ne sont pas familiarisés un peu avec la topographie de la forêt. A ceux qui ont peur d'être dévoyés, je conseille de tenir l'avenue des Eclaircies jusqu'à la chaussée de Groenendaël à Mont-Saint-Jean. Le prolongement de cette drève, au delà de la chaussée, est l'avenue Joséphine, qui descend dans les fonds du même nom.

ARTHUR COSYN.

P.-S. — Au sujet des tertres qui se trouvent à l'intersection de la drève du Comte et de la Drève entre les Montagnes, et dont j'ai parlé dans mon premier article, M. G. Cumont, le savant numismate archéologue, a l'obligeance d'attirer mon attention sur un rapport publié par M. Rutot (*Annuaire de la Société d'Archéologie*, 1890, t. I<sup>er</sup>, p. 18), et dans lequel on lit :

« Il résulte des sondages que ces tertres ne possèdent que les caractères extérieurs de tumulus et qu'ils constituent des élévations naturelles, témoins de couches disparues par dénudation. »

Donc, pas de tumulus, rien de romain ! me dit M. G. Cumont. Et il ajoute : « Je ne crois pas plus à un camp protégé par des fortifications naturelles. D'ailleurs, les vestiges de l'époque romaine ont été trouvés plutôt autour de la forêt de Soignes que dans la forêt. A Rhode-Saint-Genève, où les terrains occupés par les néolithiques ont été couverts de bois jusqu'à une époque récente, je n'ai remarqué nul vestige de l'occupation romaine. »



## CAMPING<sup>(2)</sup>

(Suite et fin.)

### L'automobile et le camping.

Pendant ces dernières années, l'auto a rendu possible l'exploration d'un pays dans un temps relativement court et à une vitesse inconnue jusqu'alors. On est loin du temps des anciennes diligences où les auberges et les hôtels faisaient de bonnes affaires et prospéraient continuellement. A la naissance du chemin de fer, ils connurent des temps durs et, dans beaucoup de cas, cessèrent même d'exister. Une nouvelle ère de prospérité commence. Avec l'auto arrive une plus grande prospérité et naturellement des prix plus élevés. Le propriétaire de l'auto est considéré comme une volaille bonne à plumer. Aussi les journaux d'automobiles sont-ils remplis des doléances des motoristes qui ont été exploités indignement.

On prend toujours comme axiome que le motoriste est un homme riche et que, par conséquent, les hôteliers ont le droit

(1) La Froide Vallée coupe la drève de la Longue-Queue à 600 mètres environ de la drève de la Meute. Le chemin qui la dessert se présente à main droite, quelques mètres au delà du thalweg.

(2) Voir *Bulletin officiel* du T. C. B., n° 17, 15 septembre 1909, pp. 398 à 400.

de faire leurs prix d'après l'apparence financière de leurs voyageurs, de sorte que, pour quatre personnes, les dépenses ne s'élèvent jamais à moins de 400 à 500 francs par semaine.

Les Camping Clubs anglais ont des membres qui, outre leur auto, possèdent des « Motor Tents » et parcourent le pays avec un matériel complet qui les rend absolument indépendants des hôtels et autres logements aux prix exorbitants.

L'auto permet aux touristes d'emporter un matériel qui les protège contre les plus fortes intempéries et les assure que leurs vacances et leur plaisir ne seront pas désagréablement troublés. Le dessin de la tente est des plus attrayants, et bien que l'étoffe en soit des plus légères, elle supporte la pluie la plus intense, de même que sa construction des plus solides la fait résister au vent le plus violent. Elle peut servir à quatre personnes, pèse 6 livres (environ 3 kg.) et coûte environ 55 francs. Les détails des ustensiles de cuisine en aluminium et de l'équipement complet ont été si bien étudiés et amenés à un tel degré de perfection que le tout s'emballé dans un très petit espace. Rien n'a été négligé pour aider au confort et aux convenances du touriste. Le fourneau de cuisine est très petit, mais il est étonnamment vite prêt et en action, de sorte qu'on peut préparer un plat en fort peu de temps.

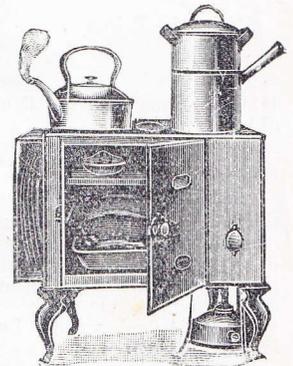
Il est toujours possible de remiser l'auto dans une ferme ou autre construction ; mais, dans le cas où cela ne serait pas réalisable, il faudrait prendre une couverture caoutchoutée pour protéger l'auto contre un temps défavorable. On peut la faire à peu de frais avec le même tissu que celui de la tente et si on l'enduit de deux couches de « Berthon paint » elle résistera à toutes les pluies.

Ainsi équipés, les passagers de l'auto peuvent pénétrer dans les régions les plus éloignées et les moins appropriées, tout en étant certains que les dépenses ne dépasseront pas le tiers de celles de l'hôtel habituel.

× × ×

Je crois devoir présenter à mes lecteurs et au public en général, les meilleures tentes connues et tous les détails relatifs à l'équipement nécessaire au *Camping* volant. Ce sont les types que je compte faire voir à Bruxelles.

La tente dont je viens de vous parler est connue en Angleterre sous le nom de « Motor Gipsy » et toutes celles que je vais décrire sont du type « Light Camping Section » dans laquelle tout est au plus léger et au mieux, mais en même temps complètement adapté au service qu'on en attend.



Poêle cuisinière et réchaud « Primus ». Pour camps fixes. Est suffisant pour faire la cuisine pour douze personnes.

× × ×

### Cycle Camping.

Nous arrivons maintenant à traiter un camping particulier, qui a fait de plus rapides progrès peut-être que tout autre, pendant ces dernières années.

Grâce à l'ingéniosité de M. T.-H. Holding, le père et le fondateur du « Cycle Camping », il est possible maintenant pour le cycliste de jouir pleinement du plaisir du *Camping* à un tel point que des centaines de personnes s'inscrivent comme membres des deux *Camping Clubs* existant en Angleterre. Et par la publicité qu'a acquise cette mode relativement nouvelle, je reçois des demandes de renseignements de tous les pays : France, Allemagne, Russie, Egypte et même de Tasmanie. Rien ne pourrait m'être plus agréable que de voir la Belgique s'ajouter à cette liste.

Le côté pratique du *Cycle Camping* ne peut mieux être mis en valeur que par mon récent voyage en Europe. J'avais une bicyclette, une tente et un appareil photographique. J'ai parcouru toute la France, la Suisse, le Tyrol, une partie de l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne et la Russie jusqu'à Riga. Pendant trois mois pleins, j'ai transporté sur ma bicyclette la tente et ses étais, le réchaud, les ustensiles de cuisine, un étron, des vêtements, une boîte de pharmacie, un réservoir à pétrole, une chambre noire complète avec accessoires, un costume imperméable, des outils, de nombreuses pièces de réparations et de rechange, un nécessaire de toilette et beaucoup d'autres choses, trop nombreuses pour les citer. Ma bicyclette m'a mené à travers le Jura, les cols de montagnes de Suisse et du Tyrol, et une seule nuit j'ai été obligé de coucher dans un hôtel, par suite d'un accident.

Le *Cycle Camping* ne doit comprendre que des objets des plus

# TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

3 francs

*Les dames sont admises*

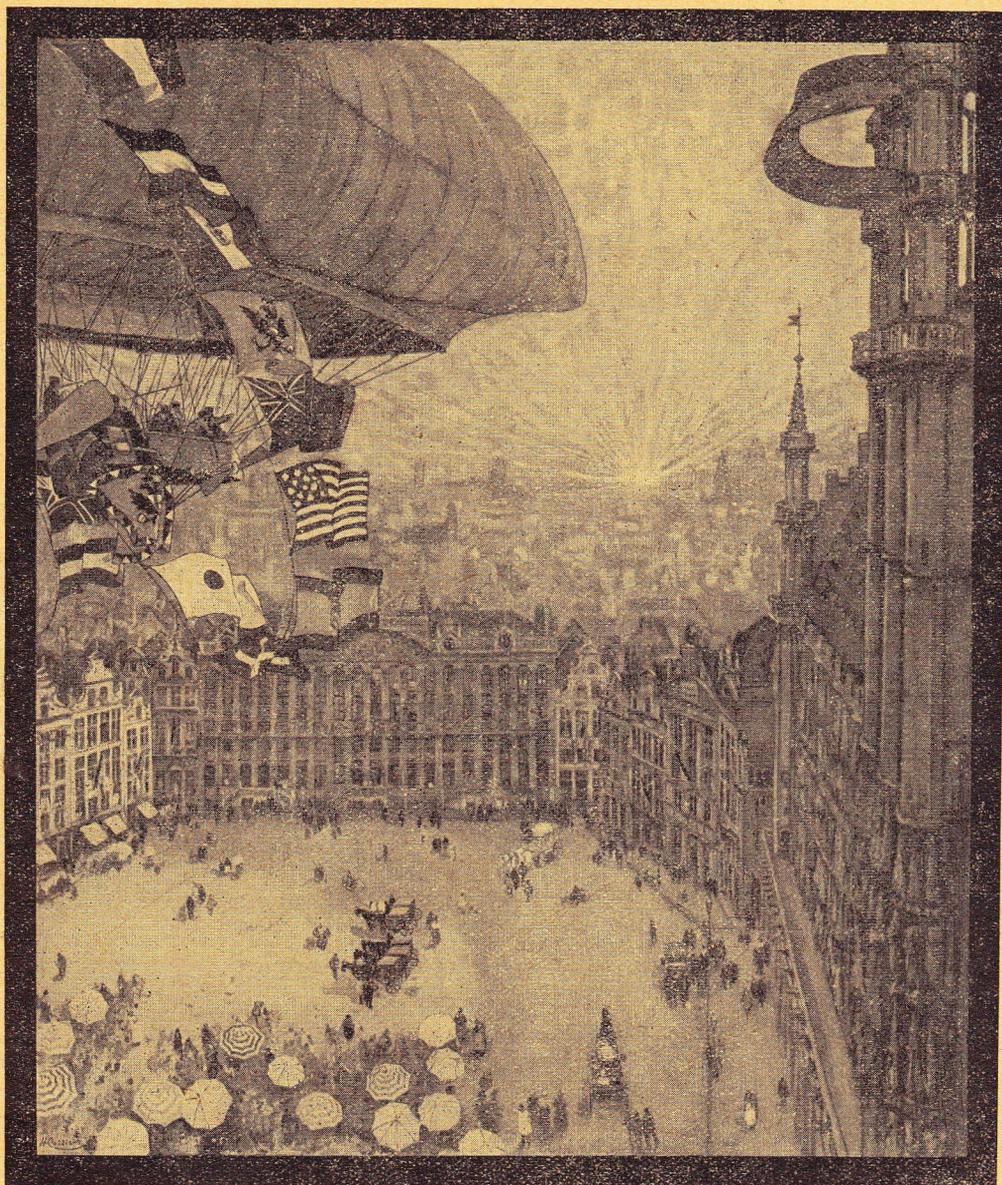


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation, du Catalogue de la bibliothèque et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

## Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910